

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{re}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.
4 — 11 — — — Express.
4 — 11 — — — matin, Express-Poste.
9 — 48 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.
11 — 51 — — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — — soir, Omnibus.
9 — 11 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La nouvelle à peu près positive du retour de lord Redcliffe en Angleterre après une excursion à Vienne, rend à l'affaire des ports de la mer Noire voisins du Caucase, son ancienne gravité. D'après des lettres d'Autriche, le baron de Budberg, en déclarant au cabinet de Vienne que la fermeture de certains ports de la mer Noire n'était que temporaire, aurait soulevé en même temps une autre question relative à des droits que le gouvernement russe revendique dans les ports autrichiens. On sait que le gouvernement russe a accordé des concessions à diverses compagnies de bateaux à vapeur qui se sont constituées actuellement et qui ont l'intention de faire concurrence, dans les eaux du Levant, aux compagnies d'autres Etats, telles que la Compagnie Impériale de France, le Lloyd autrichien et la Compagnie de Liverpool. Il est probable que la Russie n'est pas complètement assurée de l'accueil que l'Autriche fera à une concurrence russe dans les eaux du Levant et la mer Adriatique et qu'elle veut préparer à temps le terrain à Vienne et savoir la réception qu'on fera au pavillon russe dans les ports autrichiens.

Quoi qu'il advienne de ces pourparlers préliminaires, l'affaire ne peut en rester là. Dans la dernière séance des Communes, la question a déjà été abordée indirectement et il est certain qu'elle sera remise sur le tapis, ainsi que le fait supposer le ton des orateurs britanniques. M. Wise ayant demandé au premier lord de la Trésorerie si les réglemens relatifs à l'admission dans les ports russes de la mer Noire ont été faits dans un esprit favorable au développement des affaires commerciales et dans quels ports de la mer Noire le gouvernement anglais a envoyé des consuls anglais, lord Palmerston s'est exprimé en ces termes :

« Je regrette qu'à présent les réglemens russes ne soient pas autant en harmonie avec l'esprit du traité de Paris qu'on eût pu le souhaiter. Il n'y a que trois ports où des douanes aient été établies. »

Pour tout bon Anglais on sait ce que pareilles réticences veulent dire. — Havas.

La maille de l'Inde est enfin arrivée, et nous savons à quoi nous en tenir sur la situation respective des troupes anglaises et des cipayes. Les choses en sont au point que nous avions supposé. La garnison de Lucknow n'est point encore dégagée, et tout se borne à la marche en avant du général Campbell. Ainsi que nous l'apprend une dépêche de Bombay, du 17 novembre, reproduite par le *Moniteur*, les troupes du colonel Greathead sont arrivées à Cawnpore le 26 octobre, et en sont reparties le 31, sous le commandement du brigadier Gram, et au nombre de 5,000 hommes, pour se rendre à Allumbay. Sir Colin Campbell est arrivé à Cawnpore, le 4 novembre, et a passé le Gange le 9, se dirigeant sur Lucknow avec 5,000 hommes, après avoir laissé le général Windham à Cawnpore.

Une dépêche de Marseille ajoute que Lucknow tenait encore le 10 novembre, mais nous savons par une autre dépêche que cette place était serrée de près, pendant que d'autres corps de cipayes attaquaient le colonel Powel entre Fustehpore et Cawnpore et lui tuaient beaucoup de monde. Voici du reste la dépêche reproduite par les journaux de Londres :

« Alexandrie, 5 décembre.

« Sir Colin Campbell est arrivé le 4 novembre à Cawnpore; il a passé le Gange le 9, se rendant à Lucknow avec 5,000 hommes de toutes armes. Le général Windham commande la réserve à Cawnpore. La colonne du colonel Greathead est arrivée à Cawnpore le 26 octobre, s'est rendue le 31, sous les ordres du brigadier Gram, renforcée de 5,000 hommes, avec de nombreux approvisionnements, à Allumbay où elle attend l'arrivée du commandant en chef. »

Les rebelles de Dinapore ont été chassés d'une forte position à Binder, près Fustehport, mais en essayant une perte considérable. Le colonel Powel a été tué.

Les nouvelles de Sangore et de Jubbalpore sont peu satisfaisantes. Le major Erstein demandait instamment assistance. La colonne du brigadier Stuart, en se rendant à Mhow, a reçu l'ordre de prendre cette direction. Le contingent de Mohedpore s'est

révolté le 8 novembre; il a tué deux des officiers. Mais une dépêche qui arrive à l'instant, porte qu'il a été attaqué par les forces de la compagnie de Mhow et mis en déroute avec la perte de tous ses canons. — Mhow et Indore sont calmes.

Aucune nouvelle explosion dans le Rajahpoolana, mais les mutins de Rehvah, Thakow et de Jodhpore sont toujours en force. — Un renfort de 500 hommes d'infanterie est parti de Guzerat pour aider le général Lawrence.

Toutes les dépêches sont d'accord, du reste, pour dire que le calme règne à Bombay et dans la résidence du Pundjab ainsi qu'au Nizam. Les troupes britanniques de renfort continuaient d'arriver à Calcutta, dont les dernières dates sont du 9 novembre et où il ne se passait rien d'important. — Havas.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* :

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Sire, — Quelque prudent que se soit montré le commerce français, quelle qu'ait été la vigilance du Gouvernement, dans l'état de solidarité chaque jour plus intime que créent entre les grandes nations du globe leurs relations commerciales, il était impossible que notre pays ne ressentit pas les contrecoups de la crise qui sévit en Amérique et en Europe. Contraintes par la mauvaise situation du marché extérieur, par l'élévation momentanée des conditions que l'état des banques étrangères imposait à notre propre crédit, plusieurs industries ont dû, sinon suspendre le travail, du moins en diminuer les heures ou le salaire.

A l'approche de l'hiver, bien des ouvriers souffrent de ce chômage forcé, et Votre Majesté, qui compatit toujours à leurs souffrances, m'a prescrit de chercher à les alléger. Je demande dans ce but à l'Empereur un crédit extraordinaire d'un million. Il sera employé là où l'activité manufacturière est arrêtée ou ralentie, à subventionner les communes pour qu'elles créent à la fois et l'atelier qui momentanément occupera l'ouvrier, et le fourneau alimentaire où, grâce à son travail, il pourra trouver à prix réduit la nourriture de sa famille.

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

(Suite.)

IV.

Bramante mit donc l'œil au guet; et voici ce qu'il vit: Ugoline courut à la porte du grand escalier et ouvrit. Il résulta clairement pour Bramante, du salut cérémonieux et presque embarrassé qu'elle adressa à Ericcio, que c'était la première fois qu'elle le voyait.

Celui-ci entra avec précaution, et s'adressant à l'homme qui venait à sa rencontre :

— Est-ce vous, dit-il, qui êtes le baron Angelo de Talavera? — Non, Signor. — Ce n'est pas vous? — Je n'ai pas même l'honneur de le connaître. — C'est étrange! fit Ericcio en se parlant à lui-même; la ruelle, la maison, le nombre d'étages à monter, la couleur même de la porte, tout m'avait été parfaitement détaillé par maître Jacobi; et j'aurais juré... — Ah! pardon... vous connaissez maître Jacobi? — Sans doute. — Et c'est de sa part que vous venez? — De sa part. — Oh! c'est bien différent. Ugoline, laisse-nous.

La jeune fille se retira dans un cabinet voisin.

— Ah! Signor, du moment que vous venez de la part de maître Jacobi, non-seulement je suis le baron Angelo de Talavera, mais tout ce qu'il vous plaira que je sois,

et par-dessus tout, le plus humble et le plus soumis de vos valets. — Il faudrait pourtant nous entendre, reprit Ericcio avec un peu d'impatience; êtes-vous, ou non, le baron de Talavera? — Baron de Talavera, si cela vous est agréable, Signor... tout autre chose si vous le désirez. Quand on me nomme le baron de Talavera, je suis natif de Burgos, dans la Vieille-Castille, et je tiendrais tête à dix grands d'Espagne, fussent-ils de la côte du Cid. Dites un mot, et je deviens le docteur André Baldus, savant théologien, capable de soutenir la première thèse venue pour ou contre la doctrine de Jean Hus, prêt à parler pendant deux heures sur le schisme d'Occident ou la réformation de l'Église... Avez-vous besoin d'un marin illustre qui ait conquis deux ou trois îles dans l'Archipel, je vous présenterai l'amiral comte Rinalda de Lascaris, originaire de Morée, et blessé à ce bras dans un terrible combat naval livré près de Candie, où les Turcs perdirent, grâce à lui, six de leurs plus belles galères!... Vous faut-il quelque chose de plus modeste, un avocat pour défendre une cause verrouillée, un médecin possesseur de quelque drogue précieuse aux héritiers sans patience, un faux témoin, un bohème, un bravo!... Voyez, Excellence, et choisissez, me voici!... — Allons! dit Ericcio en souriant, je vois qu'on ne m'a pas trompé et que maître Jacobi, dont j'avais eu jadis occasion d'éprouver le mérite, est toujours un homme en qui l'on peut avoir confiance... Ça, maître... comment vous appellera-t-il? — Angelo, s'il vous plait, Signor!

C'est mon nom de tous les jours. — Eh bien, maître Angelo, asseyons-nous et causons. — Je sais trop ce que je dois à Votre Excellence... Elle daignera accepter un siège, et je lui demanderai la permission de rester debout. — A votre aise. Or donc, maître Angelo, continua Ericcio après avoir déposé sur la cheminée une haute pile d'or, voici ce dont il s'agit. Vous connaissez à Venise le prince sénateur, Jean Pisani? — De réputation seulement, car il ne m'a jamais fait la politesse de m'inviter à aucune de ses fêtes... Il en donne précisément une cette nuit qui promet d'être fort belle et à laquelle il serait bon que vous pussiez assister... sans avoir reçu d'invitation, bien entendu. — Je le crois! Sans cela où serait le mérite? — La question est de savoir si vous jugez la chose possible. — Du moment que vous le désirez, répondit Angelo en lançant un regard oblique sur la pile d'or, c'est comme si elle était faite. — Cette fête du prince Pisani, reprit Ericcio, a pour objet de rendre honneur à un des plus fameux capitaines de ce temps, qui se trouve depuis peu dans cette ville, au comte de Carmagnola. — C'est un nom qui ne m'est pas inconnu, dit Angelo. Mais je ne vois pas encore... — Attendez, maître Angelo, attendez. Le seigneur Pisani fait noblement les choses, et, selon la coutume de Venise, le bal sera interrompu par un médianoche où les mets les plus exquis le disputeront sans doute aux vins les plus généreux. Il faut tirer parti de ces diverses circonstances et prendre si bien vos mesures, que... — Que? répéta An-

Je demanderai aussi à Votre Majesté de comprendre pour une part, dans ces secours, des souffrances d'une autre origine; quelques départements, et notamment l'Ardèche, ont été cruellement frappés par le fléau des inondations.

Je confonds dans un même acte de bienfaisance toutes ces misères, parce que je sais qu'elles touchent toutes également le cœur paternel de l'Empereur.

Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très-obéissant, très-dévoûé et très-fidèle serviteur et sujet.

Le ministre-secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, BILLAULT.

Un arrêté du ministre des finances dit que la classification des percepteurs actuellement en exercice sera faite d'après les produits constatés pendant l'exercice 1856.

Lorsqu'un percepteur pendant trois années consécutives, le produit d'une perception aura dépassé le maximum de la classe à laquelle appartient le titulaire, celui-ci pourra être promu sans déplacement à la classe immédiatement supérieure, sur la proposition des autorités locales.

Nul ne sera nommé percepteur surnuméraire, s'il n'a été reconnu admissible à la suite d'un examen d'aptitude qui sera passé devant une commission désignée par le préfet.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 11 décembre. — On a des nouvelles de Hong-Kong, du 30. — On faisait tous les préparatifs pour l'attaque de Canton.

Londres, 12 décembre. — Dans la séance de la Chambre des lords, le comte de Clarendon a déclaré que le gouvernement français, abhorrant la traite des noirs, abolira l'exportation des Africains.

Marseille, 12 décembre. — Le *Bombay Times* annonce que sir Colin Campbell, dans sa marche sur Cawnpore, a avancé imprudemment et a failli être pris. Il a échappé après une course de trois lieues.

Une colonne de 250 hommes a été surprise par 1,000 Rochellas. La moitié de ce détachement d'Anglais a péri. Les pertes officielles à Lucknow sont :

Le brigadier Cooper, commandant l'artillerie a été tué; le général Outram, le colonel Tytler et le capitaine Havelock ont été blessés. Partout ailleurs, les Anglais sont victorieux, mais le *Bombay Times* dit que malgré la force irrésistible des Anglais, il surgit toujours des révoltes inattendues.

Le plus riche banquier indigène de Bénarès a été pendu par trahison. Il a offert inutilement quatre lacks de roupies pour sa rançon.

L'*Englishman* a publié le tableau de 19,000 hommes de troupes arrivées à Calcutta depuis le mois de mars jusqu'au 8 novembre. — Havas.

Une dépêche télégraphique privée, reçue à Londres, contient, au sujet des affaires de l'Inde, les renseignements suivants :

C'est Nana-Sahib, dit-on, qui commande les rebelles. — Pas de nouvelle explosion de révolte.

Les rebelles ont été atteints et battus dans diverses rencontres. — La révolte diminue.

gelo d'un ton d'interrogation respectueuse... — Que le comte de Carmagnola, une fois entré dans le palais Pisani... n'en sorte plus... si ce n'est pour aller prendre possession du petit coin de terre sainte réservé à tous les chrétiens.

Angelo demeura un instant silencieux, la tête baissée et le menton enfoncé dans sa main, comme un homme qui réfléchit. Ericcio l'observa avec anxiété, et lui dit enfin :

— Vous reculez, maître Angelo ? — Moi ? riposta le brave, comme s'il eût été blessé dans son honneur. On voit bien que vous ne me connaissez pas, Signor, et que nous traitons d'affaires pour la première fois. — Ainsi, vous ne trouvez pas l'entreprise au-dessus de vos forces ?

Angelo sourit.

— On donne au plus habile général d'armée, reprit-il après un silence, le temps d'organiser un plan de campagne. Je ne sais au juste ce qu'il lui faut pour cela. Moi, Signor, j'ai mis cinq minutes à peser vos paroles, à étudier le champ de bataille, et à dresser mes batteries... Je suis prêt.

Ericcio se leva et fixa sur Angelo des yeux étonnés.

— Tout mon plan est là, dit Angelo en se posant un doigt sur le front. Je sais que monseigneur Pisani a quelque part, dans les mers d'Asie, je crois, un fils, Guido Pisani, dont il n'a pas de nouvelles depuis bientôt six mois. Je n'en veux pas davantage pour être accueilli par

» Un des fils du roi de Delhi s'est sauvé; il était confié à la garde de l'autorité civile.

» Une commission s'occupe de vérifier les charges qui pèsent contre le roi de Delhi.

» Delhi est presque en ruines par suite de l'effet du feu de la grosse artillerie. — Havas.

EXTÉRIEUR.

CHINE. — Hong-Kong, le 29 octobre 1857.

La frégate *Audacieuse* est arrivée à Hong-Kong, le 17 octobre, avec M. le baron Gros et sa suite, et a échangé avec les navires de guerre anglais et américains d'interminables saluts. Elle est partie, le 21, rejoindre l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly au mouillage de *Castle-Peak*.

Les hostilités contre Canton n'ont pas encore recommencé. Trois canonnières anglaises ont dernièrement exploré toutes les ramifications de la rivière et ont coulé deux ou trois jonques. On regarde comme probable que si les Anglais ne se hâtent de monter à Canton, ils trouveront la ville occupée par les rebelles du Kang-si. Ces rebelles, en nombre considérable, suivent le cours de la rivière; leur marche est en ce moment arrêtée par un camp de troupes impériales que les mandarins ont formé au-dessus de Canton, pour couvrir cette ville.

Le blocus du bas de la rivière est loin d'être rigoureux. Beaucoup de marchandises, des thés principalement, continuent de trouver leur chemin de Canton à Macao; et dans ce port plusieurs navires prennent actuellement leurs chargements. Ce petit filon de commerce alourdit un peu l'escarcelle portugaise depuis long-temps fort légère.

Un commerce considérable se fait à Shanghai et dans les autres ports de la côte nord-est.

Ni les mandarins, ni leurs administrés dans ces provinces ne paraissent disposés à épouser les querelles des Cantonais, pour lesquels ils n'ont aucune sympathie. Aussi, les Anglais se gardent bien de rien faire qui puisse troubler leur commerce dans le nord. Bien des maisons sont sauvées ainsi d'une perte que les délais apportés aux affaires de Canton rendraient inévitable.

Le bruit qu'un missionnaire lazariste français a été mis à mort par les troupes impériales qui, depuis plusieurs années, font le siège de Nankin, est malheureusement confirmé. Ce missionnaire avait visité des chrétiens sur le territoire occupé par les rebelles, et pendant cette tournée avait naturellement pris leur costume. En repassant sur le territoire chinois il fut arrêté comme espion par une patrouille impériale et conduit devant les mandarins militaires. Ceux-ci ordonnèrent qu'on fouillât son petit bagage; les habits rebelles furent découverts; et le pauvre missionnaire fut sur le champ décapité. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

Le lancement du vaisseau monstre le *Leviathan*, s'est opéré lundi dans les conditions aussi favorables qu'on pouvait s'y attendre et nous espérons pouvoir bientôt annoncer que cette merveille de notre époque flotte majestueusement sur les eaux de la Tamise.

— Un abonné du *Journal du Loiret* écrit l'histoire

suivante qui ressemble énormément à un conte de chasseur :

« Il y a huit jours, j'étais à la chasse au chien courant; après le *découplé*, quelques instants suffirent, comme d'habitude, pour le *lancé*.

» Le lièvre, car c'en était un, et un vieux *bouquin* encore, prit une direction droite et longue; je suivis la chasse sans espoir de succès.

» Arrivé dans un bois exploité cette année par M. Charbois, de Mézilles, j'y trouvai les ouvriers sciés de long: ils venaient de prendre leurs repas étaient assis autour d'un bon feu. L'un d'eux, homme âgé déjà, mais vif et intelligent, jouait de la vielle. L'instrument paraissait bon, le musicien aussi. Je m'arrêtai là et laissai la chasse.

» Quelque temps après, lorsqu'il était au milieu d'une polka, qu'il accentuait de coups de pied et de mouvements de corps très-expressifs, je lui fis signe de s'arrêter: j'entendais la voix de mes chiens très-rapprochée.

» En effet, un instant après, nous aperçûmes le lièvre qui venait à nous; mais, arrivé à une distance encore trop longue pour le tirer avec espoir, il s'arrêta, et, à des signes que tout chasseur connaît, je vis qu'il ne viendrait pas plus près. Je fis donc signe au musicien de continuer et voici ce qui arriva.

» Le lièvre, que nous pensions voir courir à belles jambes, se coucha: grande surprise! De suite, l'idée nous vint de nous approcher. Le musicien prit la tête, en jouant de toute la force de son instrument; le lièvre ne bougea pas, je le tuai là, et, je l'avoue à ma honte, je le tuai *rasé*.

» Mais là ne finit pas l'histoire. Pendant que l'on riat de l'aventure et que mes hommes faisaient une ronde autour de la bête morte, au son de la vielle, les chiens, rentrés au bois, avaient lancé un autre lièvre.

» Cette fois, je pris le musicien avec moi, nous nous plaçâmes sur la route, à un endroit que je connaissais pour le passage du gibier, et de manière à laisser entre le bois et nous un espace de plusieurs centaines de mètres non couvert.

» Le lièvre, en effet, déboucha dans la plaine, vint droit à nous, de manière que j'aurais pu le tuer sans peine; ce n'était pas ce que je voulais; le premier m'avait fait faire des réflexions dont je désirais tirer parti. Aussi, lorsqu'il fut à une centaine de mètres de nous, je fis signe à mon musicien de jouer, et l'air harmonieux qu'il tira de sa veuille fit sur celui-ci le même effet que sur l'autre; le lièvre se coucha: nous approchâmes et nous fîmes trois fois le tour de lui avant de le faire partir. Celui-là, je le tuai d'une façon plus digne.

» Ce fait, Monsieur, est-il nouveau? Je l'ignore; toujours est-il que la musique paraît avoir une certaine influence sur le moral du gibier et du lièvre en particulier. Si cela est, et que ce qui vient de m'arriver ne soit pas l'effet d'un hasard qui, en tout cas, serait bien extraordinaire, ce sera plus tard, sans doute, une ressource pleine de charme pour les chasseurs novices, et peut-être aussi ce sera l'objet d'une étude sérieuse pour des hommes plus graves.

— M. Ferdinand de Lesseps, qui est arrivé depuis quelques jours à Constantinople, a reçu, comme promoteur du projet de percement de l'isthme de Suez, une véritable ovation sur toute sa route, et

le père comme un envoyé du ciel. Cette nuit, Signor, on verra en moi le personnage que je vous citais précisément tout à l'heure, l'amiral comte Rinaldo de Lascaris, débarqué aujourd'hui même, et venant de parcourir les lointains parages de la baie de Mascate et de la côte du Malabar. Je veux que ce bon père m'embrasse en versant des larmes! — Ceci vous servira d'introduction, dit Ericcio. Mais ensuite? — Ensuite!... ensuite, va tout de soi; après l'attendrissement donné au souvenir filial, on se met à table. Rien ne dispose à bien boire comme une scène de sentiment bien ménagée. Tout-à-coup une douce mélodie vient caresser l'oreille des convives. On se regarde, on se demande d'où viennent ces sons divins... Puis au milieu du bruit des instruments, à travers cette charmante confusion de tout un orchestre de voix humaines, un nom frappe l'air, un nom qui déjà préside à l'éclat de cette fête, le nom du comte de Carmagnola... Chacun quitte sa place, on se précipite sur le balcon, et on aperçoit la plus jolie, la plus légère, la plus délicieuse gondole qui ait jamais rasé l'eau des lagunes, et sur cette gondole, des guirlandes de fleurs, des banderolles flottant au vent, des illuminations de couleurs diverses traçant dans l'air, comme une traînée lumineuse, le nom du célèbre Carmagnola! Les vivats éclatent et se pressent; l'objet de tant de respect et d'enthousiasme ne peut faire autrement que d'aller au moins remercier d'un signe de tête cette foule d'admirateurs aussi désintéressés que sincères... Alors, votre

serviteur, Signor, je veux dire le comte Rinaldo de Lascaris, un peu moins lesté que les autres, vu les nombreuses campagnes qu'il a faites dans sa vie et les douleurs qu'il a rapportées de ses longues excursions en mer, se lève à son tour, pour aller sur le balcon rejoindre la noble compagnie. Seulement avant de quitter sa place, il a eu soin de tirer de sa poche certaine poudre blanche dont l'effet foudroyant lui est connu, et d'en jeter une pincée dans le verre de l'heureux triomphateur... Alors, la gondole s'éloigne, on se remet à table, on porte, avec de grands cris de joie, la santé du comte, et tout est dit. — C'est bien, dit Ericcio. Si l'affaire réussit... — Elle réussira, Signor. — Vous trouverez demain chez maître Jacobi trois fois la somme que je vous ai déjà remise.

Angelo s'inclina profondément.

Ericcio au lieu de lui rendre son salut, se contenta de lui indiquer encore de la main l'or qui était sur la cheminée, et sortit.

Bramante, qui n'avait cessé d'avoir l'œil et l'oreille au guet, Bramante, qui entendait sonner dans ses temples toutes les cloches, tous les tocsins de Penfer, attendit qu'Ericcio eût tout-à-fait descendu l'escalier, pour se hasarder à sortir lui-même. Alors, ayant jeté un regard à droite et à gauche pour s'assurer qu'il n'était point épié, il se mit au pas de course, et eût bientôt gagné la demeure de Carmagnola.

(La suite au prochain numéro.)

notamment à Vienne, à Trieste et à Athènes. Comme dernière preuve de l'immense popularité acquise à ce projet dont un Français a l'initiative, nous pouvons citer un nouveau fait des plus significatifs : c'est que les paquebots du Lloyd, à bord desquels M. Ferdinand de Lesseps a pris passage, ont arboré le drapeau de la France, le drapeau tricolore.

— Les nouvelles de Lisbonne sont de plus en plus favorables; voici ce qu'on écrit le 8 décembre, de cette capitale si cruellement éprouvée :

« La fièvre est en voie de décroissance, et il y a toute probabilité qu'à la fin de quelques semaines elle aura cessé. Un sentiment de confiance semble renaître parmi les habitants de la capitale. La population recommence à penser aux affaires. Quelques-uns de ceux qui étaient allés à la campagne rentrent en ville. Tout prend une meilleure physionomie. »

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 12 décembre 1857, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par André. — Le duc de Rivas, par Hippolyte Lucas. — Retour de la reine de Grèce à Athènes, par Léo de Bernard. — Industrie : fabrication des canons fusil, par Delannay. — Rio-Grande, par F. G. — Siège et prise de Delhi, par Fulgence Girard. — Bords du Gange, fort Williams, par Léo de Bernard. — Nouvelle Ménagerie parisienne, par Léon Gozlan. — Le royaume Thai et les Siamois, par L. Renard. — L'éléphant blanc, par Delannay. — Les Etrennes, promenades dans les magasins de Paris, par Constance Aubert. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Théâtre, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par C. M. — Bibliographie, par Delannay. — Feuilleton : *la Voix du sang*, par Louis Ulbach.

GRAVURES Retour de S. M. la reine de Grèce à Athènes, arrivée au Pirée. — Fabrication des armes de guerre. — Le duc de Rivas, ambassadeur d'Espagne à Paris. — Les bords du Rio-Grande. — Episode de la Prise de Delhi. — Le fort Williams, prison du roi d'Oude, sur les bords du Gange. — Faubourg de Calcutta (Cooly-Bayas). — La ville et le port de Bang-kok (royaume de Siam). — Palais du roi de Siam. — Pagode siamoise. — L'éléphant sacré à Siam. — Un bal de porteurs d'eau à la barrière. — Alexandre Dumas. — Rébus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

Pour les faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 14 décembre. — La session des chambres a été ouverte aujourd'hui par S. M. le roi Victor-Emmanuel, avec le cérémonial ordinaire. Le discours royal contient les déclarations suivantes :

Sa Majesté espère que la nouvelle chambre des députés accordera, comme l'ancienne, un concours loyal et énergique au gouvernement, pour l'application et le développement des principes libéraux qui sont la base inébranlable de la politique nationale.

L'interruption des rapports diplomatiques avec l'Autriche, continue, ajoute Sa Majesté, mais sans troubler les rapports civils et commerciaux des deux pays.

L'équilibre entre les dépenses et les recettes sera possible, en ayant recours à une grande économie; cependant il y aura nécessité de recourir au crédit pour mener à bonne fin la grande entreprise du port de la Spezia et du percement du mont Cenis.

Le roi termine en promettant la communication d'un nouveau traité et de divers projets de loi d'administration intérieure. — Havas.

D'après certaines correspondances de Vienne, la Porte aurait l'intention d'octroyer une constitution aux Principautés danubiennes, mais c'est le Congrès de Paris seulement qui peut décider en dernier ressort. — Havas.

ROUTE DÉPARTEMENTALE. N° 14, DE SAUMUR A LA VARENNE.

Traverse de Chenehutte-les-Tuffeaux.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquérir, des propriétaires dont les noms suivent, les terrains ci-après désignés, nécessaires à l'élargissement de la route départementale, n° 14, de Saumur à la Varenne, dans la traverse de Chenehutte-les-Tuffeaux; savoir : 1° du sieur Jean-Fran-

çois Girard, propriétaire, veuf de dame Clarisse Haard, demeurant à Saumur, rue du Paradis, 11 parcelles de terres, jardins, maison et bois, situées aux lieux nommés le Mûrier, le Perreau, Saint-Jean et la Combe, à Chenehutte-les-Tuffeaux, section n°s 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 583, 608, 609, 611, 769, 773 et 776 bis du plan cadastral, contenant ensemble 50 ares 71 centiares, estimées à raison de 23 fr. 80 c. l'are, ci. 1,207 f. 12

Indemnité pour dommages et reconstruction 635 »
Total..... 1,842 12

2^{ent} Du sieur René Bichet, carrier, veuf de Perrine Lebreton, demeurant à Chenehutte-les-Tuffeaux, quatre parcelles de terre, situées au lieu nommé Saint-Jean, dite commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, section n°s 637, 638 bis, 644 du plan cadastral, contenant ensemble 3 ares 95 cent., estimées à raison de 51 francs l'are, ci. 201 f. 45 c.

Indemnité pour dommage et reconstruction 384 »
Ensemble 585 45

3^{ent} Du sieur Jean Herault, marinier, et dame Marie Pay, son épouse, demeurant à Chenehutte-les-Tuffeaux, trois parcelles de jardin, cour et maison, situées aux lieux nommés le Perreau et la Columerie, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, section n°s 597, 598, 620 bis et 626 du plan cadastral, contenant ensemble 2 ares 86 centiares, estimées à raison de 51 francs l'are, ci. 145 f. 86 c.

Indemnité pour dommages et reconstruction 408 »
Ensemble 553 86

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

A l'hôtel de la Sous-Préfecture de Saumur, le 14 décembre 1857.

Le Sous-Préfet,

(685) V^o O'NEILL DE TYRONE.

Préfecture de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION.

Le samedi 2 janvier prochain, heure de midi, il sera procédé, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication de la fouriture de 80,000 kilogrammes de chanvre de la Sarthe et de la Touraine, à livrer à la régie économique de la Maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges, approuvé par décision de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, en date du 3 décembre courant, du règlement du 31 juillet 1852 et de l'échantillon type, à la Préfecture (troisième division, bureau des prisons), au Secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur et à l'Économat de la Maison centrale de Fontevault.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 17, le 18 et le 19 de ce mois. (660)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Le 4^e tirage, pour 1857, des Obligations du Crédit Foncier de France, aura lieu le mardi 22 décembre, à deux heures et demie de l'après-midi, au siège de la Société, rue Neuve-des-Capucines, n° 19, à Paris.

Le 1^{er} numéro sortant gagnera 100,000 francs.
Le 2^e. — — — 50,000 »
Le 3^e. — — — 40,000 »
Le 4^e. — — — 30,000 »
Le 5^e. — — — 20,000 »
Le 6^e. — — — 10,000 »

Et les huit numéros suivants chacun 5,000 fr., ensemble. 40,000 »

Total des lots 290,000 »

Le conseiller d'Etat, Gouverneur du Crédit Foncier de France,

E. FREMY.

N. B. Les demandes d'achat d'Obligations, au cours de la Bourse, sont reçues tous les jours à la Recette particulière. (675)

Le SIROP ANTI GOUTTEUX DE BOUBÉE, ph. à Auch (Gers), si connu depuis trente années contre la goutte et les *rhumatismes*, adopté par toutes les sommités médicales, jouit toujours des mêmes succès. Il agit avec toute sûreté sans jamais occasionner des spasmes mortels comme les pilules, vins et élixirs de colchique. (643)

Jusqu'au 4 janvier.

Lisez : GRAND AVANTAGE !!!

En envoyant avant le 1^{er} janvier un mandat sur la poste, de dix francs, à MM. Lavoisier Mazade et C^{ie}, 156, rue Montmartre à Paris, on aura droit à un abonnement d'un an au journal *La France* et on recevra en PRIME franco au choix des demandeurs, soit l'histoire de NAPOLEON I^{er}, par A. Hugo, volumede 500 pages, illustré de 30 vignettes par Charlot, ou de NAPOLEON III, par Emile Marco de Saint-Hilaire, grand volume de 400 pages, illustré de nombreuses gravures sur acier, ou enfin TROIS billets de LA LOTERIE DU VASE D'ARGENT.

Le journal *La France* paraît une fois par semaine, format des grands journaux, contient des nouvelles diverses, un feuilleton et le cours des produits français et étrangers. (686)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 3 au 10 décembre.

C'est samedi dernier que la Bourse a reçu l'avis officiel de l'abaissement du taux de l'escompte à 6, 7 et 8 0/0. Le marché s'était préparé à cette bonne nouvelle par une semaine de fermeté sage, exempte de toute exagération. Les achats au comptant ont été nombreux depuis la liquidation, et ont effacé à peu près le report qui s'était si nettement prononcé à la fin du mois, et avait inspiré un instant des craintes sur le maintien de la hausse. Malgré son élévation, le report a été gagné, chose inouïe depuis six mois, et le détachement du coupon, tout en amenant un ralentissement notable dans les achats, n'a pas exercé d'influence rétrograde sur les prix de la rente 3 0/0. Elle se soutient maintenant au-dessus de 66, comme naguère elle se tenait au-dessus de 67, sans trop s'écarter, soit en hausse, soit en baisse, de ce prix qui semble le mieux correspondre à la situation expectante de la spéculation.

La liquidation a montré que la place était fortement engagée à la hausse sur la rente, et c'est un motif pour que les acheteurs ne la compromettent pas en la poussant hors de ses voies normales et de son développement régulier. Parce que la crise nous paraît conjurée, elle n'en laisse pas moins des traces profondes et des plaies qui seront lentes à se cicatrifier.

Le danger n'est pas le même sur les chemins. Le report à très-bas prix, même au pair, atteste que l'argent, sur ce marché, tient à sa merci la spéculation, puisque les vendeurs sont obligés de payer un déport pour continuer leurs opérations.

Il y a eu sur l'Orléans, le Nord et le Lyon un grand nombre de transactions et une hausse soutenue. Ce sont toujours ces grandes lignes, les premières de notre réseau, qui ont, avant les autres, la plus grande part dans les mouvements qui sont dus à l'initiative des capitaux. Mais la spéculation est également très-active sur le Lyon, et à la hausse sur cet effet, tandis qu'elle est à la baisse sur la plupart des autres.

Le Nord ancien se maintient de 900 fr. à 890. Chaque fois qu'il tombe plus bas, les achats prennent sur cette ligne une grande activité. L'Orléans tend à s'établir à 4,300 fr. Il a franchi ce cours un instant, mais est retombé plus bas lorsque la diminution des recettes a été connue.

Les actions nouvelles des Ardennes se continuent de 460 à 463.

Les transactions sont animées et les demandes nombreuses sur les obligations du Crédit foncier. Cet empressement des acheteurs à se porter sur une valeur, excellente à tous égards, est bien naturel à l'approche du tirage du 22 décembre, qui comprend 14 lots s'élevant ensemble à 290,000 fr.

Le marché industriel est sans affaires, et on n'y rencontre que des actions qui s'offrent à tout prix sans rencontrer facilement des preneurs. — A. Dupont.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 12 DÉCEMBRE.

3 p 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 66 30
4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 92 00.

BOURSE DU 14 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 66 30.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 00.

Marché de Saumur du 12 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	16 39	Graine de colza . . .	27 —
2 ^e qualité, de 74 k.	13 73	— de lin . . .	27 —
Seigle	10 40	Amandes en coques	—
Orge	9 60	(l'hectolitre) . . .	—
Avoine (entrée) . . .	9 —	— cassées (30 k.)	73 —
Fèves	12 —	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs	33 20	compris le fût,	—
— rouges	28 —	1 ^{er} choix 1837.	—
Cire jaune (30 kil)	220 —	2 ^e (a) — . . .	100 —
Huile de noix ordin.	50 —	3 ^e (a) — . . .	90 —
— de chenevis . . .	43 —	— de Chinon . . .	90 —
— de lin	60 —	— de Bourgueil .	100 —
Paille hors barrière.	21 05	Vin blanc des Cot.,	—
Foin	61 62	1 ^{re} qualité 1837	180 —
Luzerne	—	2 ^e (a) — . . .	90 —
Graine de trèfle . . .	63 —	3 ^e (a) — . . .	50 —
— de luzerne . . .	43 —	— ordinaire . . .	66 30

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le cinq décembre mil huit cent cinquante-sept, enregistré et signifié.

Il résulte que M. René Reuiller, cultivateur, demeurant à la Mesloire, commune de Nueil-sous-Passavant.

A été interdit de l'administration de sa personne et de ses biens.

Pour extrait certifié conforme.

Saumur, le quinze décembre mil huit cent cinquante-sept.

(687) BEAUREPAIRE.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le cinq décembre mil huit cent cinquante-sept, enregistré et signifié.

Il résulte que M. Vaslin, propriétaire, demeurant à Soulangier, et adjoint au maire de cette commune, a été nommé conseil judiciaire de M^{lle} Andrée-Marie Douet, majeure, sans profession, demeurant aux Récollets, commune de Doué.

Pour extrait certifié conforme.

Saumur, le quinze décembre mil huit cent cinquante-sept.

(688) BEAUREPAIRE.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
DEUX MAISONS

Très-avantageusement placées pour le commerce.

Situées à Saumur, rue Saint-Jean, nos 48 et 50, occupées par MM. Blanchet et Rossignol.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (689)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

A LOUER
UN PREMIER ÉTAGE,
Rue d'Orléans, 99. (673)

PAR AN :
24 numéros in-4°
36
gravures coloriées.

MODES
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS,
SCIENCES,
ÉDUCATION, HYGIÈNE,
ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

DESSINS DE BRODERIE
TAPISSERIE,
FILET, CROCHET, TRICOT,
TRAVAUX DE FANTAISIE.

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION

DE

LUZERNE, PAILLE et AVOINE

Le samedi 19 décembre 1857, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de Luzerne, Paille et Avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux, n° 2), où le public sera admis à en prendre connaissance. (674)

A LOUER
Pour la St-Jean 1858,

La MAISON occupée par la Poste aux lettres, avec cour, jardin, remise et écurie.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

A LOUER
Une MAISON, rue des Payens, 3.
S'adresser à M. LECOY. (190)

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES

SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR. A. N.

PARIS. GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE.

Approuvé par la FACULTÉ de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVÉTÉRÉS

VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix : 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr.

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES CONNAISSANCES HUMAINES

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS, D'ARTISTES, D'HOMMES DE LETTRES, ETC.

paraissant tous les Jundis depuis le 28 février.

SOUS LA DIRECTION DE B. LUNEL,

Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Caen, etc.

L'ouvrage formera SIX VOLUMES, très-grand in-8° à deux colonnes, contenant la matière de plus de soixante volumes in-8°. Il contient, en outre, chaque semaine, une Revue des Sciences.

PARIS, ON S'ABONNE
A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE ILLUSTRÉE,
22, rue Neuve-Saint-Augustin;
Dans les départements, chez tous les Libraires.

DÉPARTEMENTS,
8 francs par an
(Franco par la poste).

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

LA MODE DE PARIS

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGAN

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses améliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4°, et paraît désormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes coloriée dans tous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal préféré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élégance. (Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marchands de nouveautés, etc.)

PRIX : Paris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr.; trois mois, 4 fr. — **Départements, Corse et Algérie**, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. — **Etranger**, selon le tarif postal. — **BUREAUX**: rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (Les abonnements datent du premier de chaque mois.)

PAR AN :
24 numéros in-4°
36
gravures coloriées.

Patrons de grandeur naturelle
POUR ROBES, MANTELETS,
CHAPEAUX, LINGERIE,
VÊTEMENTS D'ENFANTS.

GRAVURES
AQUARELLES, SÉPIAS.

MUSIQUE
POUR CHANT ET PIANO.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOR, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Dami-court, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Ménière. (320)

Saumur, P. GODET, imprimeur.